

RACCORDEMENT DU POSTE SAINT-PATRICK

1 Conformément à la décision D-2015-051¹ du 23 avril 2015, le Distributeur dépose le
2 suivi 2017 spécifique à ses travaux pour le raccordement du poste Saint-Patrick au réseau
3 de distribution.

1. CONTEXTE

4 Le projet du Distributeur, au coût total de 20,8 M\$, vise le raccordement du nouveau poste
5 Saint-Patrick au réseau de distribution et la réalisation de travaux connexes.

2. RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2017

2.1. État d'avancement des travaux

6 En 2017, le Distributeur a complété l'ingénierie détaillée nécessaire aux travaux de
7 préparation de conversion de la zone 3. Les travaux de préparation de conversion se sont
8 poursuivis dans la zone 1 (aériens et souterrains) et ont débuté dans la zone 2 (aériens). Les
9 travaux civils aux abords du terrain du futur poste Saint-Patrick ont également débuté.

2.2. Suivi des investissements

10 En 2017, les dépenses encourues ont atteint 2 333 k\$, portant les dépenses totales à
11 6 084 k\$ au 31 décembre 2017, soit un montant de 830 k\$ supérieur au budget cumulatif.

12 Le tableau 1 présente les dépenses encourues ainsi que les écarts par rapport aux coûts
13 projetés pour l'année 2017 tandis que le tableau 2 présente les dépenses encourues
14 cumulatives et les écarts depuis le début du projet.

15 L'écart de 1 487 k\$ en 2017 s'explique notamment par des coûts de travaux civils liés à la
16 construction de canalisations et de chambres de raccordement souterraines aux abords du
17 terrain du futur poste Saint-Patrick. Les travaux civils devaient être réalisés par la
18 Commission des services électriques de Montréal (CSEM) mais celle-ci en a été empêchée
19 par la présence d'un chantier du Transporteur. Le Distributeur a donc mandaté ce dernier
20 pour leur réalisation. Les coûts de ces travaux ont été imputés au Distributeur.

21 Par ailleurs, les travaux électriques aériens et souterrains initialement prévus en 2016 ont été
22 réalisés en 2017, augmentant le volume des travaux par rapport à ce qui était planifié.

23 L'écart cumulatif de 830 k\$ s'explique notamment par les coûts de construction des
24 canalisations et des chambres de raccordement souterraines associés aux travaux civils non
25 prévus. Initialement, ces travaux, de même que l'ingénierie s'y rapportant, devaient être
26 réalisés par la CSEM.

¹ D-2015-051, décision sur la demande du Transporteur et du Distributeur relative au poste Saint-Patrick, 23 avril 2015.

- 1 De plus, la complexité du réseau aérien dans le secteur explique en partie l'écart défavorable
- 2 constaté dans les coûts d'ingénierie et dans le coût des travaux aériens. Les coûts de
- 3 travaux souterrains sont inférieurs à ceux prévus en raison du retard dans leur réalisation.

**TABLEAU 1 :
ÉCARTS DE COÛTS – 2017 (K\$)**

	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2017		
	Réel	Budget initial	Écart (réel/budget)
Ingénierie	177	-	177
Travaux civils	613	-	613
Travaux électriques:			
aériens	398	151	247
souterrains	839	569	270
Compensation financière	-	-	-
Sous-total	2 027	720	1 307
Frais d'emprunt à capitaliser	306	54	252
Contingence	-	72	(72)
Total	2 333	846	1 487

**TABLEAU 2 :
DÉPENSES ENCOURUES CUMULATIVES AU 31 DÉCEMBRE 2017 (K\$)**

	1 ^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2017		
	Réel	Budget initial	Écart (réel/budget)
Ingénierie	1 561	850	711
Travaux civils	618	-	618
Travaux électriques:			
aériens	2 587	1 602	985
souterrains	854	2 096	(1 242)
Compensation financière	-	-	-
Sous-total	5 620	4 548	1 072
Frais d'emprunt à capitaliser	464	251	213
Contingence	-	455	(455)
Total	6 084	5 254	830

3. ÉCHÉANCIER ET COÛT TOTAL DU PROJET

- 4 Comme mentionné en 2015, la fin des travaux du Distributeur pour le raccordement du poste
- 5 Saint-Patrick est devancée en 2021 en raison du mauvais état du poste Atwater. À
- 6 l'échéance, le Distributeur anticipe que les coûts totaux du projet s'élèveront à 20,8 M\$.